

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 27 février 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. CAOUPETTE—PROTESTATIONS CONTRE L'ATTITUDE DE CERTAINS JOURNALISTES

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Depuis jeudi dernier, je suis la cible d'insinuations virulentes de la part de journalistes peu scrupuleux, tant de langue française que de langue anglaise, qui critiquent l'attitude que nous avons prise mercredi au sujet de la motion présentement débattue en cette enceinte.

Monsieur l'Orateur, on m'accuse de marchandage avec le gouvernement. On se demande ce qui s'est produit entre lundi et mercredi pour amener le chef du Ralliement créditiste et son groupe à un changement d'attitude. Monsieur l'Orateur, je dois dire que ce qui s'est produit entre lundi et mercredi, c'est exactement la présentation de la motion que nous étudions présentement, et rien d'autre.

Quand, dans le journal *Le Devoir*, M. Claude Ryan mentionne que j'ai rencontré l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) et l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), il ment effrontément et malhonnêtement. Il en va de même pour les autres journalistes qui ont écrit la même chose. J'ai seulement échangé quelques mots avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui me demandait si nous nous opposions à ce que la motion soit immédiatement discutée après sa présentation mercredi, sans tenir compte de l'avis de 48 heures exigé par le Règlement de la Chambre. C'est tout ce dont il a été question entre l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même. A ce moment-là, j'ai donné ma parole à l'effet que nous ne voyions pas d'objection à ce que la motion soit discutée dès mercredi dernier.

Donc, les journalistes ou les députés des autres partis qui nous prêtent des mauvaises intentions agissent de façon malhonnête, et je

dois dire carrément que notre position n'a fait l'objet d'aucun marchandage. Par ailleurs, à ceux qui ont demandé au très honorable premier ministre (M. Pearson) s'il m'avait offert un poste de sénateur, j'aurais pu dire, à ce moment-là: Il y a huit vacances à l'autre endroit, nous sommes huit du Ralliement créditiste et nous sommes tous disposés à combler ces vacances. Mais tel ne fut pas le cas.

A ceux qui m'ont demandé si le très honorable premier ministre m'avait offert des voyages au frais de l'État, je dois dire qu'il m'est possible de voyager à l'étranger sans mon indemnité parlementaire et sans l'intervention de quelque gouvernement que ce soit.

Alors, je désire protester énergiquement contre ces insinuations malhonnêtes et malveillantes de la presse. Je désire ajouter, monsieur l'Orateur, que ma réputation, mon intégrité et mon honnêteté sont comparables à celles de toutes ces personnes qui écrivent actuellement contre moi. (*Applaudissements*)

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai reçu un préavis touchant une seconde question de privilège de la part du député de Winnipeg-Sud-Centre.

L'HONORABLE M. CHURCHILL: NOUVELLE AFFILIATION POLITIQUE

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, je désire m'expliquer sur un fait personnel et annoncer que j'ai l'intention de siéger à la Chambre à titre de conservateur indépendant. C'est avec un très vif regret que je prends cette décision après y avoir longuement réfléchi. La question dont nous sommes saisis est trop importante pour notre régime parlementaire et tellement dangereuse pour notre liberté qu'en mon âme et conscience, je ne puis abandonner maintenant une partie de notre liberté dans l'espoir que nous pourrions la recouvrer dans un avenir incertain. Cela va à l'encontre de mon expérience de la vie et de la compréhension que j'ai de la longue et douloureuse lutte de l'homme pour la liberté. La décision du parti conservateur de capituler à ce moment-ci est tellement contraire aux principes du parti, comme je les conçois, que je préfère être entièrement libre d'exprimer mes opinions dans ce débat sans embarrasser mes collègues.